

CONVENTION DEMOCRATIQUE.

Voici les noms des candidats nommés par la Convention Démocratique tenue à Baton-Rouge, lundi dernier, 18 du courant :

M. ROBERT C. WICKLIFFE, d'Ouest-Félicité, pour Gouverneur.

M. CH. H. MOUTON, de Lafayette, pour Lieutenant-Gouverneur.

M. ANDREW S. HERRON, d'Est-Bâton Rouge, pour Secrétaire d'Etat.

M. SAMUEL F. MARKS, d'Ouest-Félicité, pour Auditeur des Comptes Publics.

M. CHARLES E. GRENEAUX, de Nat-choches, pour Trésorier d'Etat.

M. E. WARREN MOISE, d'Orléans, pour Avocat-Général.

M. SAMUEL BARD, de Carroll, pour Superintendant de l'Education Publique.

M. Narcisse Guédry nous a chargé d'informer le public que M. Rosemond Bourg a fait remise à Washington de la somme de cinquante piastres, montant de la souscription qui fut faite le 4 juillet dernier, comme contribution à l'érection du monument national qui doit être dédié au Père de la Patrie.

Comme on le voit, M. Bourg s'est acquitté fidèlement de la commission dont il s'était chargé.

Si toutefois il est nécessaire de mentionner ce fait, nous ajouterons que nous avons vu une pièce portant reçu de cette somme au nom de la société du Monument National de Washington,

QUATRE DE JUILLET.

M. Besse a ouvert une liste de souscription pour un Bal qui aura lieu à la salle Washington, le 4 de Juillet, si toutefois il peut recueillir une somme suffisante pour faire face aux frais. L'objet seul de la fête doit suffire pour en assurer la réussite, car il n'est pas un bon américain qui ne soit pleinement disposé à contribuer et à participer à toutes sortes de démonstrations et d'amusements publics en cette occasion. Aussi nous gardons-nous de douter le moins du monde que la liste ne soit de suite couverte de signatures et qu'il ne soit fourni des fonds plus que suffisants pour le but proposé. Afin de faire les choses dans les règles, il s'agit d'une haute convenance que le Bal fut précédé d'un Banquet, qui répondit au rang et à la dignité de la paroisse Assomption, et où les citoyens de tous les pays et de tous les partis vissent noyer dans de communes libations leurs défiances et leurs animosités politiques. Rien ne tend autant que de semblables réunions à concilier, à harmoniser les sentiments populaires. Nous n'entreprendrions pas ici de retracer les avantages réels, les durables bienfaits, les immenses et heureux résultats qu'a produits ce jour mémorable. Cette tâche est au-dessus de nos forces, le sujet a déjà été largement et habilement traité, et d'ailleurs assez d'écrivains à la plume éloquent et d'orateurs à la parole chaleureuse et entraînant se chargeront de ce soin. Il s'en trouve une foule dans l'Union et la localité n'en est pas dépourvue. Nous nous contenterons d'observer, que tout américain qui ne donne pas son concours à cette célébration, fait preuve de peu de patriotisme, et nous engageons en conséquence chaque habitant de notre paroisse à ne pas se rendre coupable d'une faute tellement inexcusable. Nous nous sommes souvent, dans cet endroit, montrés trop indifférents en ne nous entendant pas pour faire de ce glorieux anniversaire une solennité publique. Il est de notre devoir de réparer une telle négligence par une démonstration éclatante, vraiment paroissiale.

Que tous les bons citoyens accourent donc. La liste de souscription les réclame et le bal leur tend les bras. Quant au festin, nous croyons qu'il n'en a été rien décidé, mais en formant un montant suffisant, il sera facile d'en obtenir un de parfaitement respectable et réunissant les conditions requises en semblable occasion.

BAL.

Mardi prochain aura lieu à la salle Washington, un bal donné par des amateurs.

A en conjecturer par les réunions précédentes, une société nombreuse et brillante y assistera sans doute, et tout ce qui peut contribuer à rendre une fête de ce genre divertissante et agréable n'y sera pas épargné.

Si nous sommes bien informés, un excellent orchestre donnera le mouvement et l'entrain aux danseurs, et la bonne musique, on le sait, est l'âme d'un bal.

On s'attend à une charmante soirée. Puisse cet espoir n'être pas déçu !

AFFAIRE DE L'ESCLAVE JANVIER.

Ce mulâtre était amené jeudi dernier devant un tribunal composé selon la loi, pour être jugé sur l'accusation portée contre lui de tentative d'assassinat sur la personne de M. Dufossard Landry, ou de complicité dans ce crime.

M. Landry, on doit se le rappeler, pendant qu'il dormait dans son lit, à côté de sa femme, fut tiré presque à bout portant par un inconnu, dans la nuit du 18 au 19 mai 1851, avec quelque arme à feu supposée être un fusil, sa figure tournée vers une fenêtre, reposait sur un oreiller placé au pied du lit, et la fenêtre se trouvait à deux pieds environ de sa tête. Ce fut dans cette position qu'il reçut le contenu de l'arme chargée à plomb; le coup lui fit une blessure de trois pouces de large environ sur six de long en partant de la tempe et descendant vers le cou. Tels sont en substance les faits.

Le nègre Preston, appartenant à la mère de M. Dufossard, et le mulâtre Janvier furent soupçonnés d'être les auteurs de ce forfait, et ce dernier comparait sur le banc des accusés.

C'était la seconde fois que Janvier était traduit devant la Cour pour attentat sur la personne d'un blanc.

Il a la réputation d'être un mauvais sujet et est reconnu comme tel.

L'examen du nègre Preston, prisonnier de l'Etat et principal témoin contre Janvier, fut long et ennuyeux, et toutes les objections possibles furent soulevées par la défense, sans parler de fréquentes interruptions, ce qui contribua à entraver considérablement la marche des procédures, sans, dans notre opinion, aider beaucoup à celle de la justice. Nous pouvons nous tromper, mais il nous semble que la défense eut dans un grand nombre d'occasions, durant cet examen, recours à des discussions sur des points déjà jugés et re-jugés. Ces moyens peuvent servir beaucoup la cause d'un client, aussi nous sommes loin de blâmer la défense de les avoir employés; mais encore une fois on nous permettra de douter qu'ils facilitent l'administration de la justice, et une saine application des lois.

L'habileté et la patience de la poursuite furent remarquables, et l'ingéniosité et le zèle de la défense furent singuliers. Heureusement que des deux côtés le talent fit écouter sans ennui de nombreuses discussions souvent renouvelées sur les mêmes sujets.

Sans la lutte éloquent et bien soutenue des deux parties, les débats eussent été insupportables, vu qu'ils se prolongèrent jusque vers huit heures du matin.

Après une heure avancée de la nuit, les membres du tribunal et les auditeurs n'étaient tirés de leur accablement que lorsque, par intervalle, les arguments animés des avocats frappaient leurs oreilles et réveillaient leur attention jusqu'à alors assoupie ou endormie.

Les moments les plus désagréables et les plus importants du procès furent ceux consacrés aux bills d'exception; il y en eut une avalanche. La défense fut infatigable dans la rédaction de ces intéressants documents, et la résignation du tribunal et de la poursuite fut aussi inébranlable.

Enfin, vers huit heures du matin, après ces plaidoyers, la clôture de cette interminable affaire fut soumise au tribunal, et après être restés un assez long espace de temps, les membres ne s'accordant pas, en firent leur rapport en

Cour, et l'affaire fut remise pour être jugée plus tard.

Nous ajouterons, en terminant, que tout en reconnaissant que les avocats de la défense n'ont fait que leur devoir dans leur manière de procéder, nous sommes d'opinion que quand il existe dans une partie de l'Etat un esclave qui paraît être aussi suspect et aussi dangereux que l'accusé, il serait de l'intérêt de la société, les preuves contre lui ne justifiaient pas la pendaison, qu'au moins sa personne fut mise en lieu de sûreté. Ceci soit dit sans porter ici aucun jugement sur la culpabilité du mulâtre Janvier, dans la présente affaire.

NOUVELLES DU RIO-GRANDE.

REVOLUTION DU MEXIQUE.

Le steamship Nautilus, arrivé dans la nuit de mercredi, et venant de Brazos Santiago, nous a apporté la nouvelle de la prise de Monterey par les insurgés, sous le commandement du général Nidavri.

Le gouvernement et un grand nombre d'officiers civils et militaires ont été faits prisonniers.

Vingt pièces d'artillerie et une quantité considérable de munitions de guerre sont aussi tombées au pouvoir des révolutionnaires victorieux, Carvajal et Capistran ont traversé le Rio-Grande, et un combat avec un détachement des troupes du gouvernement, a eu lieu à quelques milles de Matamoros.

Le steamship de guerre mexicain Santa Anna, était à l'ancre à l'embouchure du Rio Grande.

Le Bronzville Flag du 2 courant, nous apprend que le mouvement insurrectionnel de Tamaulipas, Nuevo Leon, Coahuila, Victoria, Saltillo et de plusieurs autres villes s'est joint à la révolution. La loi martiale a été déclarée à Matamoros.

HAVANE.

ARRIVEE DU BLACK WARRIOR.

Le steamer Black Warrior est arrivé hier dans notre port, venant de la Havane, qu'il a quitté le 16 courant.

Les navires arrivant de la Nouvelle-Orléans ont été mis en quarantaine par suite du bruit qui s'était répandu que le choléra sévissait à l'état d'épidémie dans cette dernière ville.

Il ne règne pas encore de maladies à la Havane et le médecin du port a déclaré que jamais l'état sanitaire de la ville n'avait été aussi satisfaisant.

Les actions de la Banque Nationale, établie par un décret royal, ne se plaquent pas aussi rapidement que le désiraient les autorités; cependant quelques-uns des habitants les plus influents plaident avec zèle la cause de la banque et on pensait qu'enfin les capitaux se présenteraient.

La tranquillité règne dans l'île. Quant aux affaires elles sont en général bonnes et les récoltes semblaient devoir atteindre une moyenne fort satisfaisante.

Un décret du 12 courant en pose des règlements rigoureux à la compagnie pour l'éclairage au gaz de la Havane, de Matanzas et de Santiago. Le prix du gaz qui est maintenant dans ces deux premières villes de cinq piastres les mille pieds cubes ne pourra pas être augmenté. Des inspecteurs veilleront à ce que les travaux soient exécutés de la manière prescrite par le gouvernement.

Lorsque la compagnie ne fournira pas de gaz, comme elle s'y est engagée, depuis la fin du jour jusqu'à 11 heures, elle paiera une amende de \$1 par bec de gaz. On sait que la compagnie dont il s'agit a été fondée par M. James Robb et Don Miguel Silva.

Un décret du 30 mai maintient la défense faite aux consuls d'arborer leurs pavillons en dehors des cas où l'ordre royal du 3 décembre 1851 permet de le faire.

Le général Coucha a licencié les troupes noires enrôlées par son prédécesseur le marquis de la Pezuela.

Les détenus politiques qui se trouvaient sur le ponton ont été répartis dans les diverses prisons de la ville.

Il paraît positif que le gouvernement espagnol n'approuve pas trop la conduite tenue par le général Concha au sujet de Ramon Pinto. On semble lui reprocher d'avoir agi avec trop de précipitation et d'avoir fait condamner et exécuter Pinto sur des preuves insuffisantes.

EUROPE.

SUITE DES NOUVELLES.

L'Atlantic est arrivé à New-York dans la matinée du 13 courant.

Le général Péliassier, dans sa dépêche au gouvernement sur l'attaque de la Tchernaya, dit que la perte de l'ennemi dans cet engagement, tant en morts qu'en blessés, a dû être de cinq à six mille. Les Russes n'avaient pas encore

fait de démonstration contre cette importante partie conquise par les Français.

Lord Raglan a écrit à Londres que les alliés s'étaient rendus maîtres de la mer d'Azof sans coup férir. Les débris de Keritch a eu lieu le 21 mai, anniversaire de la naissance de la reine. Plusieurs navires et cinquante canons sont tombés au pouvoir des Franco-Anglais.

Une autre dépêche de lord Raglan annonce que le général sir George Brown a détruit, le 21 mai, près de Revtch, une fonderie russe où l'on fondait des balles pour les carabines Minié.

Les alliés ont fait sauter un grand magasin à Arabat et ont coulé ou incendié environ cent navires marchands. Il ne reste dans la mer d'Azof qu'un steamer russe.

L'expédition anglo-française, composée de 35,000 hommes sous les ordres du général Brown, s'est emparée, à Keritch, de plus de cent canons. On sait que c'est de Keritch que Sebastopol tirait la plus grande quantité de ses approvisionnements; la prise de cette place va donc causer de grands embarras aux défenseurs de la forteresse russe.

Les renforts continuent à arriver à Constantinople.

On parlait, aux dernières dates, dans le camp des alliés, d'occuper Galatz et d'attaquer Ismail et Roud.

Quelques cas de choléra se sont déclarés dans l'armée anglaise en Orient.

Les Russes fortifient le nord de Sebastopol, dans l'attente d'une attaque de ce côté.

Les alliés ont terminé leur quatrième parallèle et les Anglais y transportent toute leur grosse artillerie de siège.

Le bruit court à Dantzick, le 22 mai, que la première division des canonniers russes stationnée à Saldenbourg, avait fait un mouvement vers la côte opposée, dans la direction de Riga.

L'escadre française, partie de Kiel le 23 mai pour rallier la flotte anglaise se trouvait aux dernières dates au-delà de Nagen.

Le ministre des affaires étrangères en Russie a publié, au sujet du blocus des ports de la Finlande, une circulaire dans laquelle on lit cette phrase : "L'Angleterre s'est écartée du principe que le pavillon couvre la marchandise, et avertit de ce fait les nations neutres."

Il n'y a pas eu à Vienne de nouvelles conférences comme le bruit s'en était répandu. On dit même que les derniers propositions de l'Autriche avaient été péremptoirement repoussées par les puissances occidentales.

Le prince Mentchikoff est retourné à Saint-Petersbourg et a été parfaitement accueilli par le czar.

Les Anglais ont eu ce moment entre leurs mains 746 prisonniers russes. Les Russes ont de leur côté 118 prisonniers anglais dont 10 officiers.

L'Exposition de Paris commence à fixer un peu plus l'attention, mais l'empressement est moins grand qu'on ne l'eût supposé. Aussi les actionnaires du Palais de l'Industrie éprouvent-ils un certain désappointement. On sait que le gouvernement a demandé pour le peuple des entrées gratuites à certains jours; le premier de ces jours le nombre de ces visiteurs s'est élevé à 30,000.

Le roi de Portugal se trouve à cette heure à Paris.

Le ministère sarde s'est enfin reconstitué.

En Espagne les insurgés de Garp et d'Alcaniz ont été battus; deux de leurs chefs ainsi qu'un prêtre ont été tués. Les provinces sont maintenant tranquilles.

Le vice-roi d'Egypte a donné les ordres nécessaires pour la construction d'un chemin de fer à travers l'Isthme de Suez.

Une conspiration pour assassiner le général Kulegi, ministre de la guerre en Grèce, a été découverte récemment à Athènes.

Les dernières nouvelles de Chine sont du 9 février. A cette date la tranquillité régnait à Shanghai et les troupes s'étaient retirées vers Nankin. Canton était menacé de la famine et on craignait des émeutes. La flotte anglaise composée de huit navires, devait se réunir au Japon et se diriger ensuite vers les établissements russes du Nord.

Le navire de guerre américain J. P. Kennedy était à Canton, le Vandalia à Whanpoa et le Powchattan à Singapor.

MEURTRE AFFREUX. — Le Democrat d'Alexandria publie les détails d'un meurtre affreux qui a été commis récemment sur l'habitation de Mme Flint, dans le voisinage de la maison que nous venons de nommer. La victime, nommée William Walters, est un économe bien connu dans la paroisse de la Rivière-Rouge. Il avait châtié quelques nègres dans la journée et ceux-ci avaient juré de se venger. Le soir, vers 10 heures, M. Walters se retira dans sa chambre et ne tarda pas à s'endormir. Les assassins y pénétrèrent doucement et le virent couché tout habillé sur son lit. Se précipitant sur lui ils l'étranglerent, puis ils

lui lièrent les bras et les jambes, le traînèrent sur les bords de la rivière, lui attachèrent au cou le fer d'une charrette ainsi qu'une chaîne et le jetèrent à l'eau. Malgré ce poids le cadavre remonta le lendemain au-dessus de Peau. L'autorité se rendit sur l'habitation et mit plusieurs nègres en état d'arrestation. Ceux-ci ont confessé le crime et en ont fourni les moindres détails.

Décédé, jeudi dernier, 22 juin, M. PAUL SAVOY, âgé de 64 ans.

ANNONCES

Hotel de l'Union.

PAROISSE JEFFERSON,
CHENIERE CAMINADA.

Cet Hotel, situé entre les Baies Caminada et du Fort-Blanc, dans une position admirable pour ne rien perdre des brises de mer qui, rafraichissant sans cesse l'air, font de la Chenière le lieu le plus sain de la Louisiane et l'exemptent de toutes les maladies qui émeuvent les autres parties de cet Etat vient encore d'augmenter ses attractions en joignant à ces autres avantages une maison de bains, qui permettra à ses pensionnaires de prendre des bains de mer à deux pas de leur appartement.

Le propriétaire de cet hôtel, M. Miguel Batallan, fera tous ses efforts pour que son établissement ne laisse rien à désirer sous tous les rapports. Bon logis, bonne table, embellissements pour les promeneurs, les explorateurs, la chasse, la pêche, etc; ce qui n'empêchera point que le prix de la pension ne soit à la portée de toutes les bourses.

SAVOIR :

Pour la saison, à raison par mois de \$25 00
Pour un seul mois, 30 00
Par jour, 1 25
Par repas, 75
Pour une nuit, 25

Les enfants et les domestiques paieront moitié prix.
La pension comprend le logement, le déjeuner, à 8 h. mes du matin et le dîner à 3 heures de l'après-midi.

Les pensionnaires auront la jouissance d'un grand et joli jardin planté de fleurs et d'arbres.

Désireux d'être agréable à sa clientèle, M. Batallan, établit, à dater du 1er Juin 1855, un service hebdomadaire entre le Bayou des Allemands, Dépot des chars et la Chenière, en sorte que le promeneur et le négociant qui ne pourront disposer que d'une semaine, ne seront pas privés du plaisir de visiter ces beaux parages, rendus célèbres par le séjour qu'y fit autrefois le fameux Laflotte.

Départ du Bayou des Allemands, tous les samedis à 8 heures l'arrivée des chars.

Départ de la Chenière, tous les mercredis.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Cinquième District Judiciaire dans et pour la paroisse Assomption.

Succession de Augustine Pomponoux, épouse décédée de Bernard Lulore Salles.

Attendu que William W. Pugh, exécuteur testamentaire de la dite défunte, a enlissé en Cour un compte de son administration ainsi qu'une pétition en demandant l'homologation.

Avant été par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à débiter dans les trente jours les raisons pour lesquelles le dit compte ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre eux mains repartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
Paroisse Assomption, 19 mai 1855.

L. S. DESIRE LEBLANC,
Greffier.

THE STATE OF LOUISIANA.—Fifth Judicial District Court in and for the parish of Assumption.

In the matter of the succession of Augustine Pomponoux, deceased wife in second marriage of Bernard Lulore Salles.

Whereas William W. Pugh, testamentary executor of said deceased has this day filed in the office of the Clerk of the aforesaid Court an account of his administration, together with a petition praying for the homologation of the same.

Notice is hereby given to all whom it may concern, to show cause within thirty days why said account should not be approved and homologated and the funds in his hands distributed in accordance therewith.

By order of the Court,
Parish of Assumption, this 19th may 1855.

L. S. DESIRE LEBLANC,
Clerk.

L'Etat de la Louisiane.— Cour du Cinq District Judiciaire dans et pour la Paroisse Assomption.

Succession de Pierre Pagalote.

Attendu que Dominique Desbons a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de son Pierre Pagalote.

Avant été par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à débiter sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
Assomption le 6 Juin 1855.

L. S. C. L. BLANCHARD,
Député Greffier.

C. L. MAVOR,
PUBLIC NOTARY
NAPOLEONVILLE, ASSUMPTION
Office at the Court House.